

Directeur(trice)

Référence : 3134-24-2008/SR du 27/12/2024



Employeur : Ville du Mont-Dore

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : Attaché

Direction : des services d'animation et de prévention

Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : /

Lieu de travail : Boulari

Poste à pourvoir : susceptible d'être vacant

Date de dépôt de l'offre : vendredi 27 décembre 2024

Date limite de candidature : vendredi 07 février 2025

Modification de la date de clôture initialement prévue le 17/01/2025.

Détails de l'offre :

La direction des services d'animation et de prévention comprend un service administratif, un service de la culture, un service des sports, un service des actions socio-éducatives et de prévention. Sous l'autorité des secrétaires généraux, le(la) directeur(trice) retenu(e) exercera les fonctions de directeur(trice) des services d'animation et de prévention et sera notamment chargé des missions afférentes.

Emploi RESPNC : Directeur(trice)

Missions :

- Participer à la définition des politiques communales dans le secteur d'intervention de la direction (culture, sports, et prévention),
- Elaborer et appliquer le programme d'actions de la direction,
- Préparer les budgets des services de la direction,
- Proposer et mettre en œuvre les opérations contractualisées avec les partenaires,
- Participer à la communication de la Mairie,
- Coordonner et superviser l'action des services et les ressources humaines de la direction,
- Coordonner ces actions avec celles des établissements publics de Ville (Centre Communal d'Action Sociale et Caisse des Ecoles).

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Grande disponibilité (l'agent peut être amené à travailler en soirée, certains week-ends ou jours fériés chômés lors de manifestations ou d'évènements particuliers),
- Permanences administratives.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :

- Diplôme de niveau 6 (anciennement II) dans le secteur d'activité exigé,
- Expérience professionnelle dans un poste similaire exigée,
- Aptitude à l'encadrement,
- Connaissances avérées du milieu associatif et scolaire,
- Connaissances des outils managériaux (EAE, projet de service...),
- Cadre réglementaire de l'organisation de manifestations culturelles (sécurité, ERP, fiscalité...)
- Notions de comptabilité publique,
- Techniques rédactionnelles et de communication,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Titulaire du permis VL.

Savoir-faire :

- Management, animation et pilotage d'équipe,
- Maitriser la conduite de projets,
- Sens de l'anticipation et méthode d'organisation.

Comportement professionnel :

- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens de la communication et de l'écoute,
- Sens du service public,
- Respect de l'autorité et de la hiérarchie indispensable,
- Sens des responsabilités,
- Autonomie, disponibilité et polyvalence,
- Rigueur, sérieux et discrétion exigés,
- Esprit d'initiative, d'organisation et de travail en équipe.

Contact et informations complémentaires :

Monsieur Thierry LEVANQUE – Secrétaire Général
Courriel : thierry.levanque@ville-montdore.nc
Tél : 43.70.00

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non-bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction administrative par :

- voie postale : Ville du Mont-Dore – BP 3 - 98810 Mont-Dore
- voie électronique : mairie@ville-montdore.nc
- dépôt physique : Mairie du Mont-Dore - 4468 avenue des deux baies Boulari
- fax : 43.64.94

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

Les informations collectées par la Ville du Mont-Dore directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité le recrutement de nouveaux agents. L'ensemble des éléments demandés est nécessaire.

A défaut, la Ville du Mont-Dore ne serait pas en mesure d'accepter votre candidature.

Votre demande d'emploi est à destination exclusive du service des ressources humaines de la Ville du Mont-Dore.

Elle sera conservée :

- Deux mois dans le cas où votre candidature ne serait pas retenue pour le poste à pourvoir ou pour un futur recrutement ;
- Deux ans dans le cas contraire.

Ces durées peuvent être différentes si :

- Vous exercez votre droit d'opposition pour des motifs considérés comme légitimes et suivant les modalités décrites ci-après ;
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Conformément à la législation informatique et libertés, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Pour exercer vos droits, vous devez justifier de votre identité établie par tous moyens. Votre demande sera adressée à :

Ville du Mont-Dore
Délégué à la protection des données
Mairie du Mont-Dore - BP 3 - 98810 Mont-Dore
ou par courriel à dpo@ville-montdore.nc

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessous, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL
www.cnil.fr